

l'on ne peut caractériser la Session comme un franc succès, on ne peut non plus la juger comme un échec total. Il est toujours difficile de résumer une réunion internationale en quelques mots, mais je crois que la Session extraordinaire devrait tout simplement être considérée comme une autre étape dans le processus long et souvent frustrant du dialogue et de la négociation entre une foule de pays ayant des perspectives et des intérêts fort différents.

Comme vous le savez, la Session a produit deux grands résultats. Elle a permis un consensus sur le fond de la Stratégie internationale du développement, laquelle entrera en vigueur le 1er janvier 1981. Son adoption officielle a toutefois été reportée à l'actuelle session ordinaire, étant donné que le Groupe des 77 préférerait qu'elle soit liée au lancement des Négociations globales. Même si la Stratégie ne se conforme pas à toutes les politiques du Canada — et nous devons en conséquence apporter certaines réserves ou des déclarations interprétatives sur certains de ses aspects —, l'adoption d'une stratégie du développement pour les années 80 sera un symbole important de la détermination de tous les gouvernements à collaborer pour promouvoir le développement du tiers monde dans les années à venir.

Négociations globales

Comme les progrès ont été lents ces dernières années, les pays en développement comptaient surtout sur le deuxième objectif de la Session extraordinaire, à savoir le lancement des Négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement, pour relancer le dialogue. Comme vous le savez, les négociations de New York se sont concentrées sur les modalités des Négociations globales au point d'exclure toute discussion sur l'ordre du jour. On a élaboré un texte de compromis prévoyant un processus en trois étapes: dans une première étape, un organe central à New York établirait des objectifs et des principes directeurs pour les négociations; dans une deuxième étape, les négociations elles-mêmes se tiendraient au sein d'institutions spécialisées existantes ou de groupes spéciaux à New York. Dans la troisième et dernière étape, l'organe central recevrait les résultats de ces négociations et tenterait d'en arriver à un accord global. Ce compromis a finalement été jugé acceptable par toutes les délégations — tant des pays développés qu'en développement —, à l'exception de trois pays qui s'inquiètent toujours de ce que le rôle confié à l'organe central empiète éventuellement sur le mandat et l'autonomie des institutions spécialisées existantes. Pour sa part, le Canada, tout en partageant ces préoccupations, a jugé que le texte offrait suffisamment de protection aux institutions spécialisées et l'a par conséquent appuyé pour montrer son engagement envers le lancement des Négociations globales.

Cette incapacité de parvenir à un plein consensus a fait que toute la question des Négociations globales a été reportée à l'actuelle Session ordinaire de l'Assemblée générale, qui doit ouvrir son débat public sur la question le 17 novembre. Le président de l'Assemblée convoquera toutefois entre temps les représentants d'un certain nombre de pays, dont probablement le Canada, pour tenter de relancer la question.

L'énergie: thème prioritaire à l'ordre du jour

Il sera également difficile d'en venir à une entente sur un ordre du jour, sur lequel l'attention s'est concentrée lors des réunions préparatoires à la Session extraordinaire. Les pays industrialisés ont recherché un ordre du jour sélectif qui se concentrerait sur les grands thèmes que sont l'énergie, l'alimentation et l'agriculture, le commerce, le